

Je veux changer d'assurance de prêt

A tout moment



Loi Lemoine



J'envoie ma demande de résiliation par courrier recommandé





Je compare les offres en ligne sur ASKAPI

ie me fais assister au 04 72 362 362



Je résilie mon contrat :

- ASKAPI se charge des démarches





le recois la réponse de ma banque







Accord de la banque sous 10 jours

Refus de la banque sous 10 jours

Réponse de la banque après 10 jours

Je vérifie que les conditions n'ont pas

changées

Justifié : Je vérifie l'équivalence des garanties

Je remonte le dysfonctionnement à l'APCR

Je transmets l'acceptation du prêteur à l'assureur ainsi que l'offre de prêt

Non justifié : ma banque peut être punie d'une amende de 3 000€

Ma banque peut être punie d'une amende de 3 000€